

# Plan d'exploitation: Formulaires J

Version 11/2022

Le présent document se veut un guide et ne peut être utilisé en tant que requête.

## Metadata

Langue PDF

Ce champ contrôle la langue PDF dans le formulaire après soumission.

- En transmettant cette demande à la FINMA, vous confirmez que les indications qu'elle contient sont complètes, véridiques et qu'elles ont été fournies en connaissance des dispositions pénales de la loi sur la surveillance des marchés financiers (art. 45 LFINMA) et des dispositions de la loi sur la surveillance des entreprises d'assurance. La FINMA se réserve le droit de vérifier les informations transmises et d'exiger, au besoin, des renseignements complémentaires (art. 29 LFINMA). Vous confirmez également que tous les originaux des annexes remises avec la demande sont conservés et peuvent à tout moment être mis à disposition de la FINMA.

## Formulaire J: Délégation (art. 4, al. 2, let. j LSA)

Entreprise d'assurance

Raison sociale inscrite au Registre du commerce.

Conformément aux Cm 7 à 10 Circ.-FINMA 17/05 « Plans d'exploitation - assureurs », la FINMA opère les distinctions suivantes lors de la collecte des informations:

### Cm 8, bleu foncé

informations du plan d'exploitation soumises à approbation qui sont couvertes par l'agrément de la FINMA et doivent être soumises pour approbation ou communiquées lors de l'agrément initial et à chaque modification ultérieure (art. 5 LSA);

### Cm 9, bleu clair

informations devant obligatoirement être communiquées, que l'entreprise d'assurance remet à la FINMA uniquement pour information, sans que ces informations ne soient soumises à approbation;

### Cm 10, blanc

informations complémentaires qui ne sont recueillies qu'une seule fois ou que l'entreprise d'assurance consigne de manière appropriée dans ses dossiers, sans toutefois être tenue de les communiquer à la FINMA.

Justification et brève description de la modification du plan d'exploitation

La justification contient notamment une description de la situation et des effets de la modification du plan d'exploitation sur l'activité de l'entreprise. La modification du plan d'exploitation elle-même doit être expliquée dans le cadre de la brève description. Un document supplémentaire peut être annexé pour les cas complexes.

## Désignation de délégation / sous-délégation

### Liste des délégation / sous-délégation annoncées ou Annonce de nouvelle délégation / sous-délégation

Les externalisations toujours valables ne doivent pas être supprimées.

Désignation de délégation / sous-délégation	Début du contrat	Type de mutation	Fin au
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

## Indications sur délégation / sous-délégation

Désignation de délégation / sous-délégation

### 1 Indications sur le prestataire de services

Si des éléments essentiels d'une fonction sont délégués par le prestataire de services à des sous-traitants (sous-délégation), les indications doivent être complétées en conséquence.

Désignation de la société selon l'entrée dans le registre du commerce	Début du contrat	Modifications valables à compter du
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Siège de la société

La prestation est-elle fournie dans le pays du siège ?

Oui  Non

Fin au

Pays de la fourniture de la prestation

Surveillance FINMA

Oui  Non

Autre surveillance

- Délégation interne
- Délégation externe

S'agit-il d'une sous-externalisation ?

Oui  Non

Uniquement si sous-délégation : Désignation de délégation primaire

### 2 Contenu de la délégation (contrat)

Si des éléments essentiels d'une fonction sont délégués par le prestataire de services à des sous-traitants, les indications doivent être complétées en conséquence.

**Description de la délégation (contenu, étendue, compétences, prestations)**

L'externalisation doit être présentée de manière globale. Concernant les fonctions concrètes externalisées, il faut concrétiser la description relative à la fonction correspondante.

**L'externalisation concerne le(s) domaine(s) suivant(s)**

Gestion des risques

**Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.**

Dessin du risque (Underwriting)

**Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.**

Compliance

**Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.**

Révision interne

**Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.**

Infrastructure IT/centre de données/IaaS/PaaS

**Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.**

Conservation de données (données non publiques)

**Description des données concernées par l'externalisation**

max. 4000 characters

**Lieu de la conservation des données**

- Suisse  
 Pays étrangers

**Lieu de la conservation des données (pays, région, localité)**

Software as a Service

**Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.**

Conservation de données (données non publiques)

**Description des données concernées par l'externalisation**

max. 4000 characters

**Lieu de la conservation des données**

- Suisse
- Pays étrangers

**Lieu de la conservation des données (pays, région, localité)**

- IT/traitement des données/protection des données

**Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.**

Conservation de données (données non publiques)

**Description des données concernées par l'externalisation**

max. 4000 characters

**Lieu de la conservation des données**

- Suisse
- Pays étrangers

**Lieu de la conservation des données (pays, région, localité)**

- Autres prestations IT

**Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.**

Conservation de données (données non publiques)

**Description des données concernées par l'externalisation**

max. 4000 characters

**Lieu de la conservation des données**

- Suisse
- Pays étrangers

**Lieu de la conservation des données (pays, région, localité)**

- Finances/reporting financier/comptabilité

**Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.**

- Placement de fortune/gestion de fortune

**Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.**

- Prestations d'assurance/traitement de sinistres

Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.

Gestion du portefeuille

Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.

Actuariat

Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.

Distribution

Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.

Développement de produits

Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.

Autres fonctions

Description de l'externalisation (contenu, volume, compétences, prestations) concernant la fonction concrète.

---

## Annexes

Toutes les annexes doivent être transmises par voie électronique. Les originaux correspondants doivent être conservés et présentés à la FINMA si celle-ci en fait la demande.

- Extrait actuel de l'inventaire de toutes les prestations déléguées.

- Description dans laquelle il est démontré et confirmé, sur la base du contrat de délégation, resp. à la documentation écrite dans le cas des succursales, que les exigences selon la Circ.-FINMA 18/3 "Outsourcing – banques et assureurs" sont remplies. Les indications doivent couvrir au moins l'admissibilité (Cm 7-13) et les exigences pour les entreprises externalisatrices (Cm 14-35). Les Cm 30-31 ne sont pertinentes que pour l'externalisation à l'étranger.